

Fkhi Ben Salah, le : 06/01/2022

## **AVIS DE DEMANDE D'OFFRES DE PRIX**

Le Mardi 01 Février 2022 à 11H, il sera procédé dans les bureaux de l'Ecole Supérieure de Technologie de Fkhi Ben Salah à l'ouverture des plis concernant les offres de prix relatives au : « **Contrat de Concession de la Gestion de la Buvette de l'Ecole Supérieure de Technologie de Fkhi Ben Salah** ».

Le dossier relatif à la soumission d'offres de prix pour ce contrat peut être retiré au service des marchés de l'**Ecole Supérieure de Technologie, Route nationale N°11 de Casablanca, Fkhi Ben Salah**, il peut être téléchargé à partir site internet de l'école de l'adresse électronique suivante <http://estfbs.usms.ac.ma/> ou par Fax N° : **05 23 43 49 99**.

### **Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux de l'école Supérieure de Technologie de Fkhi Ben Salah.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre directement au président de la commission d'ouverture de plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

### **Les pièces justificatives à fournir en plus du contrat et de l'offre financière sont :**

#### **1- Dossier administratif comprenant :**

- 1.1-La déclaration sur l'honneur ;
- 1.2-La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- 1.3-L'attestation ou copie conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;
- 1.4-L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme;
- 1.5-Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

#### **2- Dossier technique comprenant :**

- 2.1- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquels il a participé ;
- 2.2- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par des bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
- 2.3- Une note indiquant les moyens humains et techniques et surtout le matériel que le concurrent va mobiliser pour l'exécution de ce contrat et un exposé montrant le plan, la vision, la manière et les procédures avec lesquelles le soumissionnaire compte réussir l'exécution de ce contrat.